

Le BAC PRO Maintenance des Equipements Industriels

- **Pour quoi faire ?**

Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement.

Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Son activité varie selon l'entreprise qui l'emploie, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service.

- **Comment y parvenir ?**

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième

- **Pour quels élèves ?**

Pour les élèves (garçon ou fille) attirés par les métiers de la maintenance Industrielle, être capable de travailler dans plusieurs secteurs (mécanique, électricité...). Avoir une bonne organisation est une nécessité pour son activité, veiller au respect des consignes et aux normes de qualité et de sécurité.

- **Quelles sont les particularités ?**

- Aimer l' informatique et les nouvelles technologies
- Aimer le travail en équipe
- Périodes de formation en milieu professionnel obligatoires de 22 semaines pendant les 3 ans.
- Contrôle en cours de formation
- En 2^{ème} année, examen du BEP MPEI

- **Que faire après ?**

- Entrer dans la vie active
- Poursuite d'études : avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS Maintenance des systèmes option Systèmes de Production.

